

Date de convocation	Présent	Dont suppléant	Pouvoir	Absent	Vote pour	8
20 février 2026	7	1	1	4	Vote contre	0
					Abstention	0

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 03 mars 2026

Sous la présidence de Madame Rachel BURGUY, Présidente du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point 1 - 2026/06 : Adoption du procès-verbal du comité syndical du 3 février 2026

Le Comité Syndical,

Le procès-verbal de la séance du 03 février 2026 est joint en annexe.

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du comité syndical du 10 décembre 2021 relative au règlement intérieur du SERM ;

DÉCIDE

D'ADOPTER le procès-verbal de la réunion du comité syndical qui s'est tenu le 03 février 2026.

La Présidente,
Rachel BURGUY

